

## La diminution de l'emploi agricole se poursuit

Entre 2010 et 2017, la baisse de l'emploi agricole se poursuit, mais à un rythme moindre que sur la période 2000-2010. Le nombre de chefs d'exploitation recule continuellement, tandis que l'emploi salarié progresse. De ce fait, l'emploi se dégrade globalement moins en productions végétales, fortement employeuses de salariés, qu'en productions animales. Le recul de l'emploi est particulièrement marqué en élevage bovin.

### Rythme de baisse de l'emploi agricole régional divisé par deux

En 2017, la production agricole a mobilisé 58 630 unités de travail annuel (UTA), soit 8 % de la main d'œuvre agricole nationale, plaçant les Pays de la Loire au cinquième rang des treize régions métropolitaines. Ce volume d'UTA est

en repli de 9 % par rapport à 2010. Toutefois, la baisse de l'emploi ralentit. Si, entre 2000 et 2010, l'agriculture a perdu chaque année en moyenne 2,6 % de ses UTA, la perte annuelle est presque deux fois moindre au cours des sept dernières

années (- 1,4 %). Dans le même temps, la surface régionale cultivée est quasiment stable, et l'évolution du cheptel contrastée : baisse de 7 % du bétail (effectifs de bovins, porcins, caprins et ovins) et augmentation de 9 % des volailles.

Tableau 1 : volume de travail régional en repli de 1,4 % par an entre 2010 et 2017

Actifs agricoles (en UTA)	2000 (RA)	2010 (RA)	2016	2017 estimé	2017 / 2010 (moyenne annuelle)	
					Pays de la Loire	France métro
Chefs d'exploitation et coexploitants	47 204	39 330	35 390	34 630	- 1,8 %	- 1,5 %
Conjoints et autres actifs non salariés	12 931	3 920	1 916	1 700	- 11,3 %	- 7,6 %
<b>Total emploi non salarié (*)</b>	<b>60 135</b>	<b>43 250</b>	<b>37 310</b>	<b>36 330</b>	<b>- 2,5 %</b>	<b>- 2,2 %</b>
Salariés permanents	15 516	13 402	13 070	13 040	- 0,4 %	- 0,2 %
Salariés saisonniers, ETA, Cuma	8 723	8 000	9 121	9 260	+ 2,1 %	+ 2,9 %
<b>Total emploi salarié</b>	<b>24 240</b>	<b>21 402</b>	<b>22 191</b>	<b>22 300</b>	<b>+ 0,6 %</b>	<b>+ 1,1 %</b>
<b>Total actifs agricoles</b>	<b>84 375</b>	<b>64 652</b>	<b>59 497</b>	<b>58 630</b>	<b>- 1,4 %</b>	<b>- 1,1 %</b>

(\*) y compris les chefs et coexploitants salariés

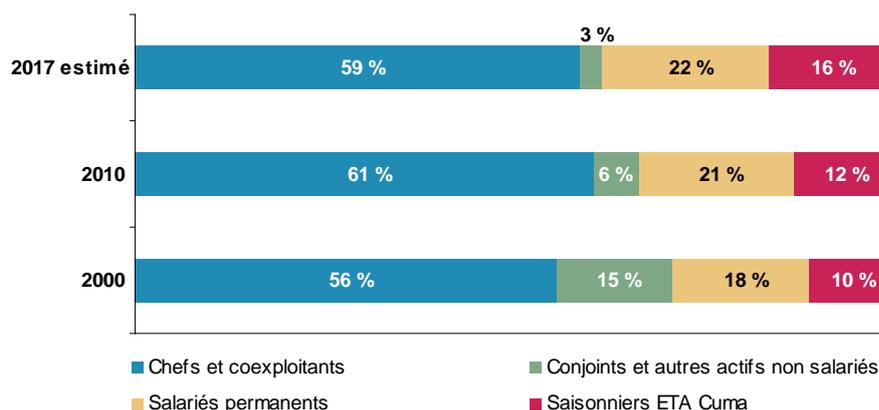
Source : Agreste - SSP - bilan annuel de l'emploi agricole 2016-2017

### Baisse de l'emploi non salarié plus forte qu'en France

Les chefs d'exploitation et coexploitants, secondés par leurs conjoints et autres actifs non-salariés, constituent encore la force vive du travail dans les exploitations agricoles. Ils représentent 62 % des unités de travail annuel en 2017. Mais la baisse tendancielle de leur participation au travail agricole se poursuit : après un repli de quatre points entre 2000 et 2010, leur part a reculé de cinq points entre 2010 et 2017.

Entre 2010 et 2017, l'emploi non salarié agricole a plus baissé en Pays de la Loire qu'en France (tableau 1). Ce recul plus important s'explique surtout par l'importance de l'élevage dans la région, majoritairement bovin, particulièrement

Actifs agricoles en Pays de la Loire  
Répartition des UTA en 2000, 2010 et 2017



Source : Agreste - SSP - bilan annuel de l'emploi agricole 2016-2017

impacté sur la période. Les exploitations d'élevage et de polyculture-polyélevage concentrent 82 % des UTA non salariées dans la région, vingt points de plus qu'en France (cf. *annexe*). A lui seul, l'élevage bovin mobilise 42 % des UTA non salariées régionales. C'est dans les trois orientations bovins lait, bovins viande et bovins mixte que le recul de l'emploi non salarié

est le plus fort entre 2010 et 2017 (*tableau 3, page 3*). En Sarthe, la moindre proportion d'élevages bovins explique, en partie, la baisse plus modeste de l'emploi non salarié entre 2010 et 2016 (cf. *annexe*).

La moyenne d'âge des chefs d'exploitations est de 48,6 ans ; elle est plus faible en élevages laitiers et avicoles et plus

élevée en grandes cultures. La part des chefs d'exploitation de plus de 50 ans est de 48 %, celle des plus de 55 ans de 27 %. Le taux de féminisation des non salariés est de 26 %, plus fort dans certaines activités d'élevage (bovins lait, volailles, ovins-caprins).

## Progression du volume d'emploi salarié, en particulier non permanent

Après une tendance baissière entre 2000 et 2010, les UTA salariées se sont accrues de plus de 4 % dans la région entre 2010 et 2017, soit 0,6 % par an en moyenne. Elles représentent désormais 38 % du volume de travail total (36 % au niveau national). Plusieurs facteurs expliquent cette progression : l'agrandissement des structures et l'augmentation du nombre d'exploitations sous forme sociétaire, dont le statut favorise l'accès des conjoints au statut de coexploitants, et dans lesquelles l'emploi salarié est plus élevé ; le fort dynamisme de l'emploi salarié en groupements d'employeurs (notamment en maraîchage en Loire-Atlantique), qui permet le partage

de salariés entre plusieurs exploitations ; l'embauche de salariés permanents dans les exploitations agricoles peut aussi pallier la surcharge de travail liée au départ d'associés ou le recul sensible du nombre de conjoints et autres membres de la famille ; enfin, des transferts peuvent s'opérer entre l'emploi non-salarié et l'emploi salarié lorsque des exploitants, des conjoints ou d'autres membres de la famille optent pour un statut salarié.

La majorité des emplois salariés relèvent des cultures spécialisées (arboriculture, maraîchage, horticulture-pépinière, semences ...) et de la viticulture. Du fait des orientations de production, plus des deux

tiers des emplois salariés (en ETP) sont localisés en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire. Ils y représentent près d'un emploi sur deux. A l'inverse, c'est en Mayenne (à forte orientation bovine) que l'emploi salarié est le moins présent (*tableau 2*).

Si le volume d'emploi salarié permanent ainsi que celui des ETA et CUMA sont en léger recul sur la période, les UTA saisonnières et occasionnelles progressent fortement : entre 2010 et 2017, l'emploi salarié saisonnier augmente de près de 1 300 ETP (particulièrement en maraîchage et viticulture).

Tableau 2 : l'emploi salarié très présent en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire en 2016

Actifs agricoles (en UTA)	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Chefs et coexploitants	6 899	8 644	7 544	4 947	7 356
Conjoints et autres actifs non salariés	268	370	483	482	313
<b>Total emploi non salarié (*)</b>	<b>7 167</b>	<b>9 014</b>	<b>8 027</b>	<b>5 429</b>	<b>7 669</b>
Salariés permanents	3 295	5 492	1 011	1 355	1 917
Salariés saisonniers, ETA, Cuma	2 631	3 733	609	819	1 329
<b>Total emploi salarié</b>	<b>5 926</b>	<b>9 225</b>	<b>1 620</b>	<b>2 174</b>	<b>3 246</b>
<i>Poids de l'emploi salarié</i>	<i>45 %</i>	<i>51 %</i>	<i>17 %</i>	<i>29 %</i>	<i>30 %</i>
<b>Total actifs agricoles</b>	<b>13 093</b>	<b>18 239</b>	<b>9 647</b>	<b>7 603</b>	<b>10 915</b>

(\*) y compris les chefs et coexploitants salariés

Source : Agreste - SSP - bilan annuel de l'emploi agricole 2016-2017

## En productions animales, le secteur bovin particulièrement impacté par la crise de l'élevage

En Pays de la Loire, une dizaine d'orientations de production regroupent près des trois quarts des exploitations et concentrent 83 % du volume de travail agricole.

Les exploitations bovines mobilisent 30 % du volume de travail agricole régional (23 % au niveau national), dont plus de la moitié dans celles spécialisées en bovins lait. Comme en France, c'est dans les orientations bovins lait et bovins mixte que le recul de l'emploi agricole entre 2010 et 2017 est le plus fort. La baisse a été plus importante en 2013 et 2014 qu'en début de période, et s'est accentuée ensuite avec la crise laitière. L'évolution de l'emploi salarié a alors également fortement ralenti. Mais cela joue peu : dans

les trois OTEX bovines, la proportion de salariés est la plus faible des orientations régionales, inférieure à 14 %.

En polyculture polyélevage, deuxième orientation régionale, le recul de l'emploi est moindre, bien que près de 40 % de ces exploitations soient à dominante bovine. L'augmentation du volume d'emploi salarié, même si elle a fléchi en fin de période, a partiellement compensé les pertes (limitées) d'emplois non salariés. L'emploi salarié est deux fois plus présent qu'en exploitations bovines (28 % de l'emploi agricole de l'OTEX). La baisse de l'emploi non salarié, pour l'essentiel les chefs d'exploitation et coexploitants, a été marquée en 2015 lors de la crise de l'élevage.

Dans les exploitations spécialisées en volailles, si la baisse du volume de travail des chefs d'exploitations et coexploitants a également été moindre que dans les autres orientations de production, l'emploi salarié (plus du tiers de l'emploi) recule légèrement sur la période. La baisse a été particulièrement sensible en 2013 et 2016. En 2013, les évolutions réglementaires européennes (arrêt des restitutions à l'exportation, mise aux normes des bâtiments dans la filière oeuf) ont entraîné des restructurations dans les exploitations d'élevage et une évolution de l'organisation du travail. En 2016, l'épizootie d'Influenza aviaire a affecté la production et l'emploi. Les abattages régionaux ont été en repli, en particulier sur le poulet export et le canard, avec des

répercussions sur le nombre de contrats couvoirs et les élevages de reproducteurs) de salariés en CDD (notamment dans les ou d'emplois en CDI.

Tableau 3 : les principales orientations agricoles régionales en 2017

Orientation de production	Emploi total (UTA)			Emploi non salarié		Emploi salarié	
	2010	2017	Moy 2017/2010	2017	Moy 2017/2010	2017	Moy 2017/2010
<b>Ensemble, dont :</b>	<b>64 652</b>	<b>58 630</b>	<b>- 1,4 %</b>	<b>36 330</b>	<b>- 2,5 %</b>	<b>22 300</b>	<b>+ 0,6 %</b>
Bovins lait	11 915	9 870	- 2,7 %	8 610	- 3,2 %	1 260	+ 1,9 %
Polyculture - polyélevage	7 754	7 370	- 0,7 %	5 340	- 1,3 %	2 030	+ 1,0 %
Bovins viande	5 897	4 970	- 2,4 %	4 290	- 3,1 %	680	+ 3,4 %
Elevages avicoles	5 194	4 780	- 1,2 %	3 090	- 1,7 %	1 690	- 0,2 %
Fleurs et horticulture diverse	5 348	4 740	- 1,7 %	840	- 2,4 %	3 900	- 1,6 %
Viticulture	4 851	4 590	- 0,8 %	1 620	- 2,9 %	2 970	+ 0,5 %
Autres élevages hors sol	3 939	3 470	- 1,8 %	2 810	- 2,4 %	660	+ 1,4 %
Maraîchage	3 156	3 210	+ 0,2 %	500	- 3,1 %	2 710	+ 1,0 %
Fruits et autres cult. perm.	3 065	3 050	- 0,1 %	420	- 2,4 %	2 630	+ 0,3 %
Bovins mixte	3 599	2 900	- 3,0 %	2 490	- 3,8 %	410	+ 3,3 %

Source : Agreste - SSP bilan annuel de l'emploi agricole 2016-2017 - données 2017 estimées

## Pertes d'emploi plus limitées en productions végétales

En viticulture, l'emploi salarié représente près des deux tiers de l'emploi total. L'emploi salarié permanent varie peu entre 2010 et 2017. L'emploi salarié occasionnel est plus lié aux aléas climatiques. Après un tassement en 2011 et 2012, lié à la restructuration du vignoble nantais, suivi de trois années de hausse, l'emploi saisonnier viticole a baissé en 2016 du fait de conditions météorologiques défavorables (gelées tardives, excès d'eau, grêle et attaques de mildiou au printemps, été exceptionnellement sec et chaud...). La moindre production récoltée a induit une baisse du nombre d'emplois saisonniers pour les vendanges.

Les exploitations en cultures spécialisées (floriculture/horticulture/pépinières, maraîchage, arboriculture) se caractérisent avant tout par une très forte proportion de salariés, supérieure à 80 % du volume d'emploi total.

Dans le secteur des « fleurs - horticulture - pépinières », les Pays de la Loire concentrent 23 % du chiffre d'affaires national horticole (correspondant à la vente de végétaux d'ornement, de plants fruitiers et forestiers) et 23 % également du chiffre d'affaires national de production (correspondant aux ventes de végétaux produits sur l'exploitation). Dans ce secteur, la crise perdure ; le nombre d'entreprises régionales a diminué de 4 % par an entre 2012 et 2015, traduisant la contraction (après concentration) du secteur de production. Dans un contexte de

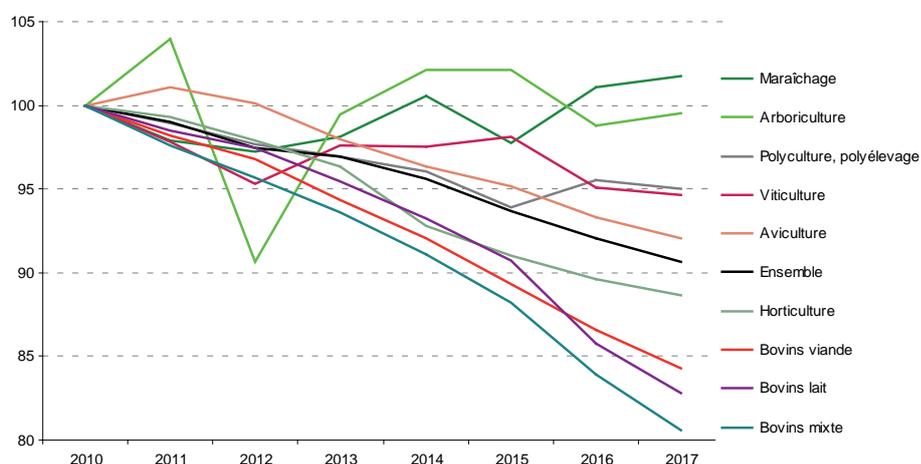
restriction budgétaire, les achats de végétaux subissent les arbitrages des ménages et des collectivités. La disparition de nombreuses PME familiales, mais aussi de leaders régionaux sur les années récentes, a impacté négativement l'emploi salarié, notamment en Maine-et-Loire (Gaignard Fleurs, CFD, Spadice Plantes ...). C'est la seule orientation de production où l'emploi salarié (en particulier permanent) est en nette baisse entre 2010 et 2017.

Le maraîchage est la seule orientation pour laquelle l'emploi progresse. Comme en France, l'augmentation de l'emploi salarié fait plus que compenser le recul

de l'emploi non salarié. L'emploi salarié permanent est orienté à la baisse (- 1,3 % en moyenne annuelle) ; il représente 47 % de l'emploi total en 2017, cinq points de moins qu'en 2010. A contrario, l'emploi occasionnel, notamment via les groupements d'employeurs, progresse de plus de 4 % par an ; il représente 37 % de l'emploi de l'OTEX en 2017, près de dix points de plus qu'en 2010. La région se situe au troisième rang pour le volume d'emploi salarié en groupement d'employeurs, derrière la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie. Dans la région, près des deux tiers des salariés de ces groupements sont localisés en

## Hausse de l'emploi en maraîchage ; crise dans le secteur bovin

Evolution de l'emploi agricole par orientation de production entre 2010 et 2017 - base 100 en 2010



Source : Agreste - SSP bilans annuels de l'emploi agricole

Loire-Atlantique (Pomalie, Olivier, Légus services, La Julière ...).

En arboriculture, la tendance est similaire. Dans ce secteur, l'emploi salarié occasionnel est encore plus présent que dans les autres cultures spécialisées : il concentre 57 % de l'emploi total en 2017. Du fait des aléas climatiques, l'évolution de l'emploi saisonnier est assez chaotique. Il a baissé de près de 20 % en 2012 suite au fort recul de production des vergers,

localisés en Maine-et-Loire et Sarthe, lié à un épisode de gel en avril. La hausse du nombre de saisonniers des années suivantes s'interrompt en 2016, avec une récolte de pommes inférieure au potentiel de production, en raison d'un printemps pluvieux qui n'a pas favorisé la pollinisation, et d'un manque d'eau en été qui a limité le grossissement des fruits.

Toutes productions confondues, les salaires horaires moyens des salariés per-

manents et occasionnels sont similaires en Pays de la Loire et en France. Dans la région, la rémunération des salariés permanents est supérieure de 23 % à celle des salariés occasionnels. C'est dans les secteurs du maraîchage, de l'horticulture et de la volaille que les salaires horaires des salariés permanents sont les plus élevés, de l'ordre de 1,5 SMIC. C'est dans les trois orientations bovines que ces salaires sont les plus faibles.

## Méthodologie et définitions

Le bilan annuel de l'emploi agricole est élaboré à partir des recensements agricoles (RA) 2000 et 2010 et des données de la mutualité sociale agricole (MSA). Ramenées au périmètre RA, les données MSA permettent une actualisation annuelle des effectifs, après 2010, pour les chefs d'exploitation et coexploitants non-salariés et pour l'emploi salarié permanent et non permanent. Les autres effectifs (actifs familiaux non-salariés, exploitants salariés, salariés des ETA et CUMA) sont actualisés par prolongement de la tendance observée entre le RA 2000 et le RA 2010. Au total, plus de 90 % de l'emploi agricole régional en UTA est mis à jour à partir des données MSA.

L'unité de travail annuel (UTA) mesure le travail fourni par la main d'œuvre agricole. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année. Elle est comparable à l'équivalent temps plein utilisé par la MSA.

Salaires horaires brut : montant des rémunérations brutes / nombre d'heures (hors apprentis).

ETA : entreprise de travaux agricoles

CUMA : coopérative d'utilisation du matériel agricole

**Annexe** : évolutions départementales d'emploi agricole entre 2000 et 2016 et ventilation régionale par OTEX en France et en Pays de la Loire en 2016

## Pour en savoir plus

- « Le bilan annuel de l'emploi agricole - résultats 2016 et estimations 2017 », Agreste chiffres et données, Série Agriculture n° 253, septembre 2018.  
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/chiffres-et-donnees/article/le-bilan-annuel-de-l-emploi-14553>
- Données régionales sous forme tableur [http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Pays-de-la-Loire\\_BAEA.pdf](http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Pays-de-la-Loire_BAEA.pdf)
- Observatoire régional de l'emploi salarié <http://pays-de-la-loire.anefa.org/chiffres-cl%C3%A9s-emploi>
- « Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire – données régionales et spécificités départementales – chiffres 2016 », Chambres d'agriculture des Pays de la Loire, Pôle Economie et Prospective, juin 2018.  
[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Pays\\_de\\_la\\_Loire/2018\\_panorama\\_pays\\_de\\_la\\_loire\\_chiffres\\_2016.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2018_panorama_pays_de_la_loire_chiffres_2016.pdf)
- « La grippe aviaire pénalise les abattages régionaux de poulets et de canards en 2016 », Agreste Pays de la Loire, avril 2017  
[http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste\\_2017\\_04\\_AbatVol\\_cle8436cf.pdf](http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste_2017_04_AbatVol_cle8436cf.pdf)
- « Observatoire des données structurelles des entreprises de production de l'horticulture et de la pépinière ornementales – Bassin Grand Ouest », FranceAgriMer, octobre 2016 [https://www.valhor.fr/fileadmin/A-Valhor/Valhor\\_PDF/Etudes\\_Synthese\\_ObsStructGrandOuest2016.pdf](https://www.valhor.fr/fileadmin/A-Valhor/Valhor_PDF/Etudes_Synthese_ObsStructGrandOuest2016.pdf)



## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique

5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2 - Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79

Courriel : [srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr)

Site internet : [www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

- Directeur Régional : Yvan LOBJOIT
- Directrice de la publication : Claire JACQUET-PATRY
- Rédacteur en chef : Jean-Pierre COUTARD
- Rédaction : Olivier JEAN
- Composition : Bénédicte GUY

- Dépôt légal à parution
- ISSN : 1956 - 7499
- © Agreste 2019